



Avocats Associés

Communiqué
Paris, le 25 octobre 2017

BG2V, CONSEIL DE NOLAROADS DANS LE CADRE LA PRISE DE PARTICIPATION DU GROUPE BARRIERE

BG2V (Roland Guény, associé, Xavier Carbasse, associé, et Oksana Zoppini, collaboratrice) a assisté Nolaroads dans le cadre de la prise de participation à hauteur de 60% de son capital par le Groupe Lucien Barrière.

Agence de communication digitale, Nolaroads développe son propre studio de création d'applications de jeux mobiles.

Cette opération confirme à nouveau la forte présence et l'expertise de BG2V au service des entreprises innovantes du monde du digital.

Elle met également en exergue la complémentarité des plus de trente avocats composant les équipes de BG2V et qui sont en capacité d'intervenir sur l'ensemble des problématiques de droit des affaires rencontrées lors d'une opération.

Intervenants :

Conseil juridique Nolaroads :

- **BG2V**, avec :
 - Roland Guény, associé, et Oksana Zoppini, collaboratrice, pour les aspects corporate,
 - Xavier Carbasse, associé, pour les aspects IP /IT.

Conseil juridique Groupe Lucien Barrière :

- **Groupe Lucien Barrière**, avec sa Directrice juridique, Laure du Manoir.
- **Osborne Clarke**, avec :
 - David Haccoun et Béatrice Delmas-Linel, associés, pour les aspects corporate,
 - Marie-Laure Pidoux, collaboratrice, pour les aspects IP /IT.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de plus de trente avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com